



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 1670

Rapport d'inspection - Insta	llation électrique domestiq	ue BT / TE	BT existan	te		
N° de rapport:		31347	1 101 10 0 0 0	and the second		
Concerne: A contrôle dans le cadre d'une ven Type d'habitation: I maison I appartement Demandeur:	te contrôle périodique					
Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement	Pautres:	,	1.X.t.	······		
Demandeur: C.c. f. T.I. Calde. W.	Me de Ce V	Cope	er	0 50/11		
Personne sur place :	.code EAN de l'installation :	<i>a.l</i>				
Adresse de la visite : Doll A. N. e	ANAL de LOUKTA	e, lok	11 -41	Solsk		
Date de visite : 0.9.1.2.1.1.1. Date d'émission	n : 0.5/07./Références cli	ent :	<u>C</u>			
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271	276 bis et dérogations 271 bi	s 🗆 278				
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM as	bl : CHECK-LIST-INS-E-11					
Description de l'instandion visitee .				6(-0.1 -		
Tension d'utilisation : X	Protection générale du brancher			1		
□3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V		mbre de circ	uits terminau	x: (
Contrôles par examen visuel, tests et mesure	es:	1 - 1	Supplied the same			
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou		
Para land to the first of the f			ordre	dérog.		
Correspondances des schémas à l'installation		11100 1100		1786		
Etat du matériel électrique installé		TICL SE IF SEC	X	7 100		
Mesures de protection contre les contacts directs				333220		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			ed nost powers.	crierpess.		
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			~			
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		0.000		477EF 1876		
		-	\sim			
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		tar triberation	V	region of		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe				Table 1		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		6.00001	-			
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		V	et anionen	1		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : $M\Omega$		2	no seatterns			
Résistance de dispersion de la prise de terre :			/	Tac II		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl.						
Manquements / Notes :		aor ao ragoni	11.098.007	and and a door.		
VOIR ANNEXE						

Conclusion:						
☐ L'installation électrique est conforme aux pre	escriptions du R.G.I.E. Le prochain d	contrôle pério	odique est à e	effectuer		
dans le délai prescrit par la réglementation e		The point		5		
L'installation électrique n'est pas conforme a	ux prescriptions du R.G.I.E. Une vis	site complém	entaire est à	SO		
exécuter par le même organisme après mise	e en conformité 🚨 au terme de 18 n	nois après si	gnature de l'a	acte de 8		
vente.		9000		TE.		
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.						
Nom et visa de l'inspecteur :		lu demandeur	pour réception	effectuer RAP/SOCOTEC-E273(fr)		
Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,						

)/0215 - V8

· SOTEC



SOCOTEC BELGIUM ASBL

	Rapport N: 1594 23/150409/02	
6	La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.	
	☐ Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :	
6	Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Collecte	
	\square La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
	☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
	 □ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. □ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). □ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. □ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants : 	
	\square Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
	La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : prises entre Asse	
	Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
		RAP/SOCOTEC-annexe BT01(fr)/0
		6